



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Gaétane Dubé
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2017** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye /
Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 2017

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2017

Table des matières

Territoire	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	17
Investissements	21
Santé	24
Éducation	26
Taux de diplomation aux études collégiales	26
Nombre de diplômés au baccalauréat	28
Culture et communications	31
Concepts et définitions	33

Signes conventionnels

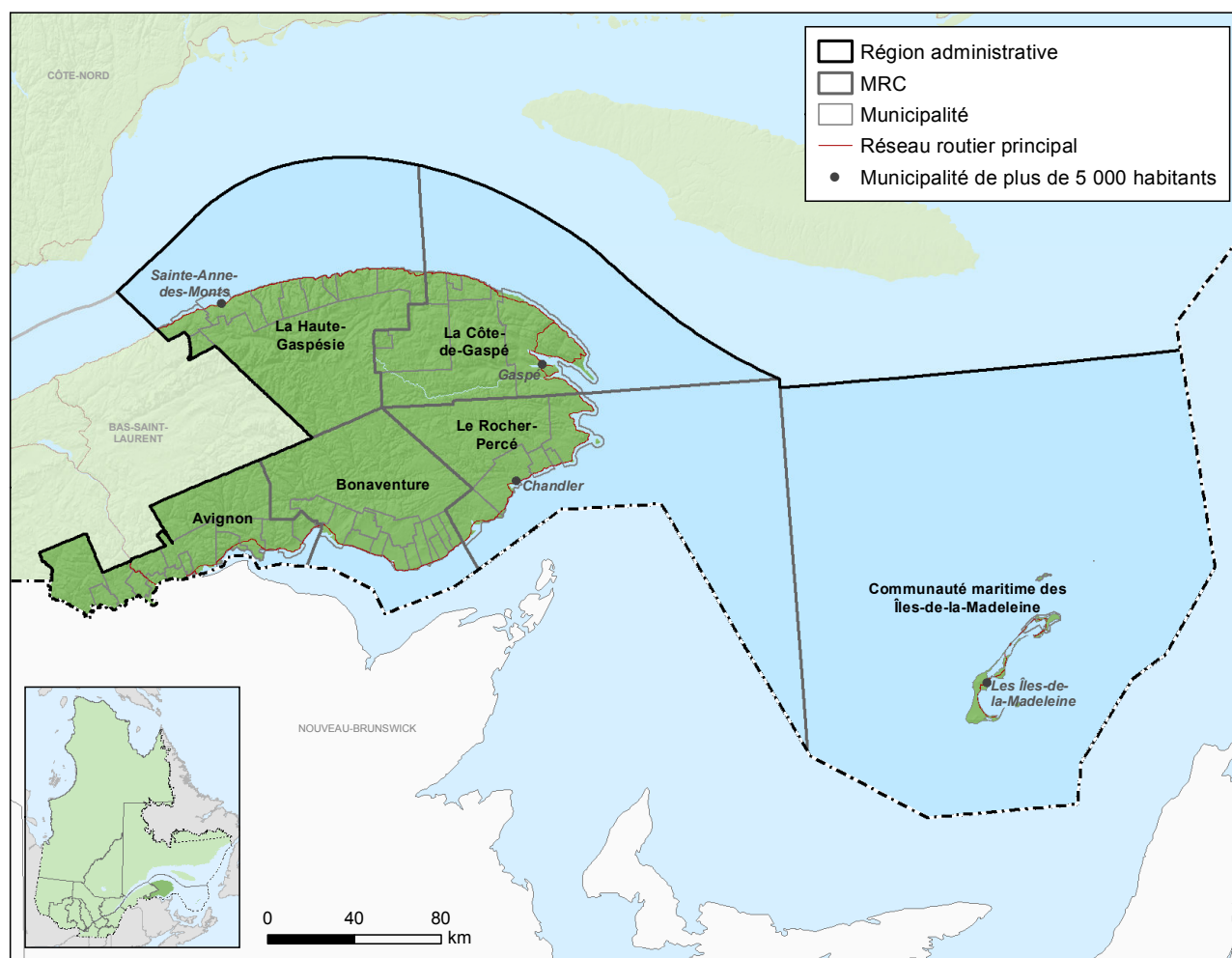
..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine couvre une superficie en terre ferme de 20 272 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine², Le Rocher-Percé, La Côte-de-Gaspé, La Haute-Gaspésie, Bonaventure et Avignon, et regroupe 54 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population de la région est de 4,5 hab./km², ce qui la positionne au 13^e rang des régions administratives, devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean et derrière la Mauricie.

Carte 1.1

Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine



Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Le 10 juin 2016, la MRC des Îles-de-la-Madeleine a changé officiellement de nom pour celui de la MRC de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comptait 91 800 habitants au 1^{er} juillet 2016. Elle arrive à l'avant-dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, devant le Nord-du-Québec et tout juste derrière la Côte-Nord. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a vu son poids démographique diminuer légèrement au cours des dernières années; il est passé de 1,3 % de la population du Québec en 2001 à 1,1 % en 2016.

Les MRC du Rocher-Percé, de La Côte-de-Gaspé et de Bonaventure regroupent chacune 19 % de la population régionale, soit un peu plus de 17 000 habitants en 2016. Avignon vient ensuite avec une part de près de 17 %. Les MRC de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et de La Haute-Gaspésie sont les moins peuplées; environ 13 % de la population régionale réside dans chacune d'elles, soit moins de 12 500 habitants.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p	2001	2016 ^p
	n				pour 1 000			%	
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	13 055	13 165	12 844	12 291	1,7	– 4,9	– 8,8	13,2	13,4
Le Rocher-Percé	19 605	18 474	18 037	17 457	– 11,9	– 4,8	– 6,5	19,9	19,0
La Côte-de-Gaspé	18 854	17 953	18 076	17 461	– 9,8	1,4	– 6,9	19,1	19,0
La Haute-Gaspésie	12 934	12 361	12 130	11 551	– 9,1	– 3,8	– 9,8	13,1	12,6
Bonaventure	18 597	17 997	18 068	17 714	– 6,6	0,8	– 4,0	18,9	19,3
Avignon	15 544	15 256	15 318	15 307	– 3,7	0,8	– 0,1	15,8	16,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	98 589	95 206	94 473	91 781	– 7,0	– 1,5	– 5,8	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine voit sa population décliner depuis plusieurs années. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2016 y est de – 5,8 pour mille. Les pertes se sont accrues comparativement à la période 2006-2011 (– 1,5 pour mille) et se rapprochent du niveau enregistré entre 2001 et 2006 (– 7,0 pour mille).

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la seule région, avec la Côte-Nord, où toutes les MRC compteraient moins d'habitants en 2016 qu'en 2011 (bien que la différence soit parfois faible). Dans quatre de celles-ci, le rythme du déclin est parmi les plus rapides de l'ensemble des MRC du Québec, soit La Haute-Gaspésie (– 9,8 pour mille), la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (– 8,8 pour mille), La Côte-de-Gaspé (– 6,9 pour mille) et Le Rocher-Percé (– 6,5 pour mille). Les pertes sont plus modérées dans Bonaventure (– 4,0 pour mille), alors que les effectifs sont demeurés plutôt stables dans Avignon (– 0,1 pour mille). Soulignons que ces deux dernières MRC ainsi que La Côte-de-Gaspé ont connu une légère croissance de leur population durant la période 2006-2011 (autour de 1,0 pour mille).

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2016, l'âge moyen de la population y est de 47,6 ans, le plus élevé de toutes les régions. Le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie s'en approchent, avec une moyenne d'âge de près de 46 ans, alors qu'elle est de 41,9 ans à l'échelle du Québec. La région se caractérise par la plus importante part de personnes âgées de 65 ans et plus, soit un résident sur quatre (25,1 %), et la plus faible proportion de jeunes de moins de 20 ans (16,2 %). Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes de 65 ans et plus est de 18,1 % et celui des moins de 20 ans, de 20,6 %. Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est moins élevée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (58,7 %) que dans l'ensemble du Québec (61,3 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
		n				%				
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	12 291	1 786	7 535	2 970	100,0	14,5	61,3	24,2	52,0	48,0
Le Rocher-Percé	17 457	2 591	10 123	4 743	100,0	14,8	58,0	27,2	53,6	49,1
La Côte-de-Gaspé	17 461	2 956	10 551	3 954	100,0	16,9	60,4	22,6	51,0	46,6
La Haute-Gaspésie	11 551	1 727	6 682	3 142	100,0	15,0	57,8	27,2	53,8	49,0
Bonaventure	17 714	2 826	10 098	4 790	100,0	16,0	57,0	27,0	52,6	48,3
Avignon	15 307	3 015	8 891	3 401	100,0	19,7	58,1	22,2	48,4	45,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	14 901	53 880	23 000	100,0	16,2	58,7	25,1	52,0	47,6
Ensemble du Québec	8 326 089	1 718 503	5 103 665	1 503 921	100,0	20,6	61,3	18,1	42,1	41,9

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC de la région ont une population plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En outre, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la seule région, avec le Bas-Saint-Laurent, où toutes les MRC comptent une plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. En 2016, la MRC d'Avignon se distingue par la moyenne d'âge la plus faible de la région, soit 45,0 ans, ce qui est néanmoins bien supérieur à ce qui est observé à l'échelle du Québec. L'âge moyen est un peu plus élevé dans La Côte-de-Gaspé, soit 46,6 ans, alors qu'il est supérieur ou égal à 48 ans

dans les quatre autres MRC de la région. Par ailleurs, les MRC de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et de La Côte-de-Gaspé affichent une proportion un peu plus forte d'individus d'âge actif que le reste de la région.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 46 400 femmes et 45 400 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la situation est différente chez les 20-64 ans, alors que la région affiche une proportion équivalente d'hommes et de femmes. À l'intérieur de la région, les femmes sont même un peu plus nombreuses que les hommes dans ce groupe d'âge dans les MRC de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, de La Haute-Gaspésie et d'Avignon. Leurs nombres sont plutôt identiques dans Bonaventure, alors que les hommes sont plus nombreux dans les deux autres MRC.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	891	895	3 720	3 815	1 399	1 571	6 010	6 281
Le Rocher-Percé	1 340	1 251	5 138	4 985	2 248	2 495	8 726	8 731
La Côte-de-Gaspé	1 504	1 452	5 297	5 254	1 822	2 132	8 623	8 838
La Haute-Gaspésie	881	846	3 309	3 373	1 498	1 644	5 688	5 863
Bonaventure	1 454	1 372	5 049	5 049	2 248	2 542	8 751	8 963
Avignon	1 560	1 455	4 420	4 471	1 576	1 825	7 556	7 751
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7 630	7 271	26 933	26 947	10 791	12 209	45 354	46 427
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (7,6 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,2 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans la MRC d'Avignon que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (12,1 %). À l'inverse, la MRC des Îles-de-la-Madeleine affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (2,6 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Le Rocher-Percé (– 2,1 points), Avignon (– 1,3 point), La Côte-de-Gaspé (– 1,1 point), Bonaventure (– 0,9 point), La Haute-Gaspésie (– 0,9 point), Les Îles-de-la-Madeleine (– 0,9 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Les Îles-de-la-Madeleine	3,5	3,3	3,3	3,1	2,6	– 0,9
Le Rocher-Percé	11,3	10,2	9,0	9,2	9,2	– 2,1
La Côte-de-Gaspé	6,0	5,6	4,9	4,8	4,8	– 1,1
La Haute-Gaspésie	11,9	11,1	11,0	10,6	11,0	– 0,9
Bonaventure	7,3	6,8	5,8	6,0	6,4	– 0,9
Avignon	13,4	13,0	11,7	11,8	12,1	– 1,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8,8	8,2	7,5	7,5	7,6	– 1,2
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	– 1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 5,8 fois plus élevé pour les familles monoparentales (25,2 %) que pour les couples (4,3 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 0,8 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,1 point pour les couples. C'est la MRC d'Avignon qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (40,0 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Îles-de-la-Madeleine (11,9 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 2 080 familles à faible revenu, dont 1 080 sont monoparentales et 1 000 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,8	8,2	7,5	7,5	7,6	- 1,2
Famille comptant un couple	5,4	5,0	4,6	4,5	4,3	- 1,1
Sans enfants	5,9	5,4	4,9	4,7	4,5	- 1,4
Avec 1 enfant	4,3	4,1	3,6	3,6	3,6	- 0,8
Avec 2 enfants	3,7	3,8	3,4	3,8	3,5	- 0,2
Avec 3 enfants et plus	9,7	8,4	9,2	8,4	7,6	- 2,1
Famille monoparentale	26,0	24,1	22,5	23,3	25,2	- 0,8
Avec 1 enfant	23,1	21,6	20,1	20,1	22,7	- 0,3
Avec 2 enfants	29,2	25,0	24,1	26,7	28,2	- 1,0
Avec 3 enfants et plus	47,1	44,1	36,4	39,4	40,6	- 6,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,1 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Les Îles-de-la-Madeleine (+ 2,8 %), Avignon (+ 1,7 %), Bonaventure (+ 1,6 %), La Haute-Gaspésie (+ 0,9 %), La Côte-de-Gaspé (+ 0,7 %). Le revenu médian est cependant stationnaire dans Le Rocher-Percé. Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 60 410 \$, comparativement à 68 570 \$ au Québec. Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le revenu médian le moins élevé. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2014 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Les Îles-de-la-Madeleine	64 002	65 800	2,8
Le Rocher-Percé	56 772	56 770	0,0
La Côte-de-Gaspé	65 046	65 480	0,7
La Haute-Gaspésie	51 885	52 370	0,9
Bonaventure	58 993	59 960	1,6
Avignon	59 865	60 900	1,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	59 743	60 410	1,1
Ensemble du Québec	68 078	68 570	0,7

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 0,6 %, et d'ailleurs cette baisse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans la MRC de La Côte-de-Gaspé (+ 4,6 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de La Haute-Gaspésie (– 3,9 %), de Bonaventure (– 3,3 %), d'Avignon (– 2,1 %), des Îles-de-la-Madeleine (– 2,0 %) et du Rocher-Percé (– 1,0 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 37 940 \$, contre 41 270 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans La Côte-de-Gaspé (43 530 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Les Îles-de-la-Madeleine	41 309	40 500	– 2,0
Le Rocher-Percé	36 726	36 360	– 1,0
La Côte-de-Gaspé	41 634	43 530	4,6
La Haute-Gaspésie	34 992	33 620	– 3,9
Bonaventure	41 086	39 710	– 3,3
Avignon	33 410	32 720	– 2,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	38 176	37 940	– 0,6
Ensemble du Québec	41 623	41 270	– 0,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine compte environ 35 000 emplois en 2016, soit peu de changement par rapport à 2006. Se fixant à 45,5 %, le taux d'emploi se situe au-dessous de la moyenne québécoise (60,0 %).

L'emploi à temps plein et celui à temps partiel font du surplace entre 2006 et 2016. La part de ce dernier dans l'emploi total s'élève à 16,8 % à la fin de la période.

De 2006 à 2016, l'analyse de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité montre peu de variation.

Tout au long de la période, il y a un peu plus de 40 000 personnes dans la population active. Le taux d'activité, qui s'établit à 53,3 %, est plus bas que celui de l'ensemble de la province (64,6 %). Le taux de chômage s'élève à 14,6 % en 2016, soit un niveau supérieur au taux québécois (7,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
	k					
Population active	40,2	42,2	41,2	1,0	4 071,5	4 448,3
Emploi	32,8	35,9	35,2	2,4	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	27,1	30,2	29,2	2,1	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	5,7	5,8	5,9	0,2	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	6,5	6,4	7,1	0,6	967,5	977,7
30 ans et plus	26,3	29,5	28,1	1,8	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	16,3	17,5	17,1	0,8	1 990,9	2 148,6
Femmes	16,5	18,5	18,1	1,6	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	7,2	7,0	7,6	0,4	900,3	844,4
Secteur des services	25,6	29,0	27,6	2,0	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	7,4	6,2	6,0	- 1,4†	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	50,8	54,0	53,3	2,5	65,4††	64,6††
Taux de chômage	18,4	14,7	14,6	- 3,8†	8,1††	7,1††
Taux d'emploi	41,4	46,0	45,5	4,1	60,1††	60,0††
Part de l'emploi à temps partiel	17,4	16,2	16,8	- 0,6	18,3	19,1

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants des 25-64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'élève à 30 355 en 2015, en hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée. Dans quatre des six MRC que compte la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nombre de travailleurs est en hausse, et c'est la MRC de Bonaventure (+ 1,5 %) qui enregistre la plus forte croissance, suivie d'Avignon (+ 1,0 %), des Îles-de-la-Madeleine (+ 0,9 %) et du Rocher-Percé (+ 0,1 %). À l'opposé, La Côte-de-Gaspé (– 0,4 %) et La Haute-Gaspésie (– 0,3 %) continuent d'afficher une décroissance qui se poursuit depuis 2012. Dans ces deux territoires supralocaux, le repli de l'emploi affecte exclusivement les femmes.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, plus particulièrement dans Avignon où il gagne 1,3 point de pourcentage pour s'établir à 61,7 %. Malgré cette croissance, ce territoire présente le troisième plus faible taux de travailleurs au Québec, après La Haute-Gaspésie et Le Rocher-Percé. D'ailleurs, cinq des six MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine font partie des dix MRC du Québec ayant les taux de travailleurs les plus faibles. Dans La Côte-de-Gaspé, il s'élève à 66,4 %, et bien qu'il soit le plus élevé de la région, il est tout de même bien inférieur à celui du Québec (76,1 %).

Dans toutes les MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le taux de travailleurs est supérieur chez les femmes en 2015. Cette situation est totalement inverse à celle qui prévaut dans la grande majorité des MRC du Québec, soit 93 MRC sur 104, où le taux de travailleurs masculins dépasse celui des femmes. C'est dans Le Rocher-Percé que l'écart entre les hommes et les femmes est le plus prononcé, soit une différence de 4,1 points de pourcentage à l'avantage de ces dernières. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans la MRC des Îles-de-la-Madeleine (1,4 point).

Revenu d'emploi médian

Dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 4,6 %, pour s'établir à 29 419 \$ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans la MRC des Îles-de-la-Madeleine (+ 7,4 %), tandis que la plus faible est relevée dans Avignon (+ 1,6 %).

Toujours en 2015, la MRC de La Côte-de-Gaspé arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 34 784 \$. À l'opposé, Le Rocher-Percé (24 160 \$) présente le revenu le plus bas de toutes les MRC du Québec. Notons que, des dix MRC québécoises qui présentent les revenus d'emploi les plus bas, quatre se trouvent dans la région; outre Le Rocher-Percé, ce sont La Haute-Gaspésie, Les Îles-de-la-Madeleine et Avignon. Il est à noter qu'aucune MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine n'affiche un revenu d'emploi médian supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

Dans tous les territoires supralocaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le revenu médian des hommes est supérieur à celui des femmes. La MRC de Bonaventure est celle où la différence entre les sexes est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 21,5 %¹ de moins que les hommes. Cette différence est comparable à celle qui est enregistrée pour l'ensemble du Québec (21,3 %). En revanche, la MRC de La Haute-Gaspésie présente l'écart le plus faible (6,7 %) et c'est la seule MRC de la région où la disparité s'est amincie entre 2010 et 2015. Dans toutes les autres MRC et en particulier dans Le Rocher-Percé et Les Îles-de-la-Madeleine, l'écart s'est creusé.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Les Îles-de-la-Madeleine	4 482	4 523	0,9	63,5	63,8	0,3	26 928	28 933	7,4
Hommes	2 185	2 204	0,9	62,5	63,1	0,6	28 245	31 505	11,5
Femmes	2 297	2 319	1,0	64,5	64,5	0,0	25 639	26 442	3,1
Le Rocher-Percé	5 164	5 171	0,1	53,7	54,6	0,9	22 793	24 160	6,0
Hommes	2 504	2 525	0,8	51,5	52,6	1,1	24 080	25 895	7,5
Femmes	2 660	2 646	-0,5	56,0	56,7	0,7	21 737	22 830	5,0
La Côte-de-Gaspé	6 410	6 383	-0,4	66,2	66,4	0,2	33 668	34 784	3,3
Hommes	3 146	3 161	0,5	64,5	65,0	0,5	34 732	36 352	4,7
Femmes	3 264	3 222	-1,3	67,9	67,8	-0,1	32 208	33 206	3,1
La Haute-Gaspésie	3 408	3 399	-0,3	53,9	54,3	0,4	24 959	26 503	6,2
Hommes	1 654	1 669	0,9	52,0	53,1	1,1	25 386	27 303	7,6
Femmes	1 754	1 730	-1,4	55,8	55,5	-0,3	24 547	25 464	3,7
Bonaventure	5 873	5 960	1,5	62,3	63,3	1,0	29 620	30 539	3,1
Hommes	2 873	2 899	0,9	61,0	62,0	1,0	32 792	34 473	5,1
Femmes	3 000	3 061	2,0	63,6	64,7	1,1	26 737	27 075	1,3
Avignon	4 872	4 919	1,0	60,4	61,7	1,3	29 085	29 557	1,6
Hommes	2 343	2 351	0,3	59,0	60,1	1,1	32 964	33 093	0,4
Femmes	2 529	2 568	1,5	61,7	63,2	1,5	26 165	26 892	2,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30 209	30 355	0,5	60,2	61,0	0,8	28 122	29 419	4,6
Hommes	14 705	14 809	0,7	58,6	59,5	0,9	30 070	31 836	5,9
Femmes	15 504	15 546	0,3	61,8	62,4	0,6	26 355	26 996	2,4
Ensemble du Québec	3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistre un PIB de 3,0 G\$ en 2015, soit une proportion de 0,8 % dans l'économie du Québec (351,1 G\$). Il s'agit de la plus petite part parmi les régions administratives du Québec.

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche une croissance de 4,0 % relativement à l'année précédente. Il s'agit de la deuxième plus importante augmentation au Québec, après celle observée à Montréal (+ 4,2 %). La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche également le plus fort taux de croissance annuel moyen (TCAM) entre 2007 et 2015 (+ 4,1 %) parmi les régions administratives.

Produit intérieur brut par industrie

L'économie de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est orientée surtout vers le secteur des services, mais les industries productrices de biens (36,9 % du PIB) jouent dans la région un rôle plus important que dans l'ensemble du Québec (27,3 % du PIB). De fait, le groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse ainsi que l'industrie de la construction sont particulièrement présentes en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En 2015, le secteur des biens augmente de 8,3 %, tandis que celui des services rebondit de 1,7 %. Au cours des années 2007 à 2015, le secteur des biens dépasse également celui des services avec un TCAM de 7,9 %, comparativement à 2,4 %.

La plupart des bases économiques régionales se trouvent dans le secteur des biens, et les résultats sont variables en 2015. Ainsi, on observe une hausse majeure dans la fabrication de produits en bois (+ 17,1 %) et dans l'industrie de la construction (+ 7,2 %). À l'inverse, les services publics et l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz diminuent respectivement de 3,7 % et 3,5 %. Les quatre industries du groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse sont également des industries-clés pour la région. À l'exception de la pêche, de la chasse et du piégeage (– 5,4 %), elles connaissent une augmentation en 2015 : les cultures agricoles et l'élevage (+ 47,9 %), les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 5,6 %) et la foresterie et l'exploitation forestière (+ 4,9 %).

La croissance de 1,7 % dans le secteur des services découle notamment de la hausse des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 7,2 %), amoindrie toutefois par la diminution enregistrée dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration (– 18,9 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que les administrations publiques, deux autres industries importantes en termes de part dans le PIB, croissent respectivement de 3,7 % et 1,0 %. Enfin, le commerce de détail se redresse de 1,5 %, à la suite d'un fléchissement de 0,5 % en 2014.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007, 2014 et 2015

	2007 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k\$			%		
Ensemble des industries	2 132 140	2 836 886	2 951 590	100,0	4,1	4,0
Secteur de production de biens	590 464	1 005 224	1 088 799	36,9	7,9	8,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	161 556	194 434	234 585	7,9	4,8	20,7
Cultures agricoles et élevage	72 391	88 563	130 990	4,4	7,7	47,9
Foresterie et exploitation forestière	34 724	26 215	27 498	0,9	-2,9	4,9
Pêche, chasse et piégeage	49 523	72 614	68 660	2,3	4,2	-5,4
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	4 918	7 041	7 436	0,3	5,3	5,6
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	25 728	45 542	43 936	1,5	6,9	-3,5
Services publics	106 502	178 768	172 186	5,8	6,2	-3,7
Construction	146 558	422 987	453 428	15,4	15,2	7,2
Fabrication	150 119	163 494	184 664	6,3	2,6	12,9
Fabrication d'aliments	49 010	62 614	64 731	2,2	3,5	3,4
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	29 633	24 163	28 302	1,0	-0,6	17,1
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	1 844	2 173	0,1	...	17,9
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	4 449	9 449	0,3	...	112,4
Fabrication de machines	x	27 438	33 748	1,1	...	23,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	1 744	1 663	0,1	...	-4,7
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	4 826	5 311	0,2	...	10,1
Activités diverses de fabrication	x	2 811	2 657	0,1	...	-5,5
Secteur des services	1 541 677	1 831 661	1 862 790	63,1	2,4	1,7
Commerce de gros	45 259	53 517	55 212	1,9	2,5	3,2
Commerce de détail	149 532	181 411	184 098	6,2	2,6	1,5
Transport et entreposage	88 981	92 364	101 073	3,4	1,6	9,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	29 324	30 669	30 947	1,0	0,7	0,9
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	287 636	359 798	373 181	12,6	3,3	3,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	42 902	58 870	59 232	2,0	4,1	0,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	31 747	43 669	44 335	1,5	4,3	1,5
Services d'enseignement	206 806	210 104	210 942	7,1	0,2	0,4
Soins de santé et assistance sociale	294 674	344 936	369 779	12,5	2,9	7,2
Arts, spectacles et loisirs	11 706	9 830	9 675	0,3	-2,4	-1,6
Hébergement et services de restauration	116 565	126 088	102 277	3,5	-1,6	-18,9
Autres services, sauf les administrations publiques	51 176	41 006	39 980	1,4	-3,0	-2,5
Administrations publiques	185 369	279 401	282 059	9,6	5,4	1,0

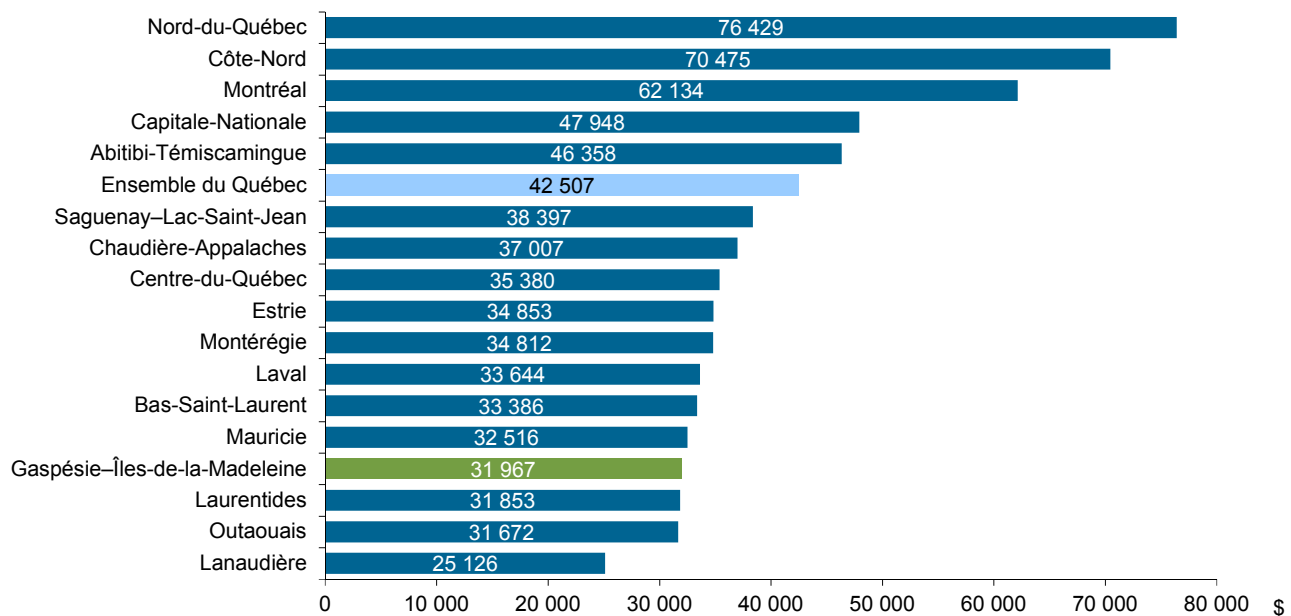
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine enregistre un PIB par habitant de 31 967 \$ en 2015, ce qui constitue une hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la plus forte augmentation parmi les régions administratives; Montréal arrive au deuxième rang (+ 3,5 %). À titre indicatif, l'ensemble du Québec présente un PIB par habitant de 42 507 \$, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 2,2 % en 2014, le revenu disponible par habitant en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine progresse de façon encore plus marquée en 2015, soit de 4,2 %. Il s'agit de la troisième plus forte croissance parmi l'ensemble des régions du Québec. L'accroissement est attribuable, entre autres, à la hausse combinée de la rémunération des salariés, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles et des transferts en provenance des administrations publiques. Au Québec, le taux de croissance est plus lent que celui de la région et se situe à 2,7 %.

En dépit de cette forte croissance, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne québécoise. En 2015, le revenu disponible par habitant s'établit à 24 458 \$ dans la région, comparativement à 26 857 \$ dans la province. L'écart de revenu s'est néanmoins estompé au cours des dernières années ; il est passé de 4 020 \$ en 2006 à moins de 2 400 \$ en 2015. Parmi les 17 régions administratives, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se classe au 16^e et avant-dernier rang. Seul le Nord-du-Québec fait moins bonne figure, en raison d'un revenu disponible par habitant de 24 085 \$.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2015

	Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	22 978	32 317	– 9 340
Rémunération des salariés	18 557	25 296	– 6 738
Revenu mixte net	2 646	3 557	– 912
Revenu agricole net	27	88	– 60
Revenu non agricole net	1 602	1 714	– 112
Revenu de location	1 016	1 756	– 740
Revenu net de la propriété	1 775	3 464	– 1 690
Plus :			
Transferts courants reçus	11 358	8 609	2 749
Des administrations publiques	9 212	6 166	3 046
Administration fédérale	5 096	2 809	2 287
Administration provinciale	2 185	1 777	408
Administrations autochtones	15	4	11
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 916	1 576	340
Des sociétés financières	2 101	2 279	– 178
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	41	96	– 55
Des non-résidents	5	68	– 63
Moins :			
Transferts courants payés	9 877	14 069	– 4 192
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	212	348	– 136
Aux sociétés financières	2 546	4 114	– 1 568
Aux administrations publiques	7 108	9 447	– 2 339
Impôts directs des particuliers	4 274	6 242	– 1 968
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 208	2 674	– 466
Autres transferts courants aux administrations publiques	625	531	94
Aux non-résidents	11	160	– 149
Égal :			
Revenu disponible	24 458	26 857	– 2 399

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (18 557 \$) demeure nettement inférieure à celle de la province (25 296 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont significativement plus faibles dans la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus bas en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (2 646 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 557 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

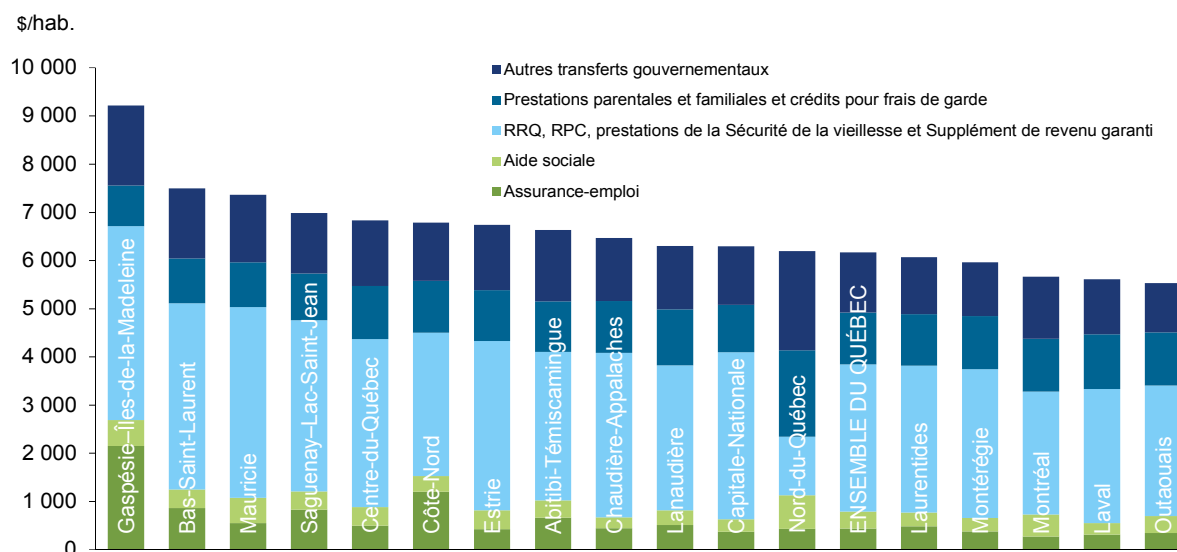
La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, plus de 9 200 \$, en moyenne, aux résidents de la région en 2015, soit 3 046 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux de chômage significativement plus haut que celui de l'ensemble du Québec, les résidents ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales y demeurent assez marginales, ce qui reflète un taux de natalité plus faible.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont légèrement moins élevés en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2 101 \$) que dans l'ensemble de la province (2 279 \$). Soulignons qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (7 108 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 447 \$). Il importe de mentionner que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est l'une des rares régions administratives dans lesquelles les transferts courants reçus des administrations publiques sont plus élevés que les transferts courants payés.

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont cotisé, en moyenne, 2 546 \$ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, ce qui est nettement moins que dans l'ensemble de la province (4 114 \$).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2015, toutes les MRC de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine connaissent une croissance du revenu disponible par habitant supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 2,7 %), à l'exception d'Avignon où il augmente plus faiblement (+ 1,5 %). La hausse la plus prononcée a été enregistrée dans celle des Îles-de-la-Madeleine, où le revenu disponible progresse de 7,6 % en regard de 2014, sous l'effet d'une augmentation importante de la rémunération des salariés et du revenu net des entreprises individuelles non agricoles.

Grâce à cette croissance marquée, le revenu disponible par habitant de la MRC des Îles-de-la-Madeleine (27 733 \$) dépasse, pour la première fois, celui du Québec (26 857 \$). Les cinq autres territoires supralocaux de la région affichent, pour leur part, un revenu disponible inférieur à la moyenne provinciale, dont la MRC de La Haute-Gaspésie (21 665 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	\$ / hab.					%	
Les Îles-de-la-Madeleine	23 321	24 190	25 011	25 779	27 733	7,6	4,4
Le Rocher-Percé	20 574	21 717	22 227	22 707	23 880	5,2	3,8
La Côte-de-Gaspé	22 342	23 059	24 017	24 331	25 543	5,0	3,4
La Haute-Gaspésie	19 146	19 976	20 314	20 959	21 665	3,4	3,1
Bonaventure	21 811	22 742	23 546	23 726	24 393	2,8	2,8
Avignon	20 717	21 860	22 322	23 111	23 449	1,5	3,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21 362	22 306	22 968	23 469	24 458	4,2	3,4
Ensemble du Québec	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	2,7	2,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de la MRC du Rocher-Percé sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 10 400 \$ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale sont les principaux transferts dans ce territoire de la péninsule gaspésienne. À l'inverse, c'est dans La Côte-de-Gaspé (8 258 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

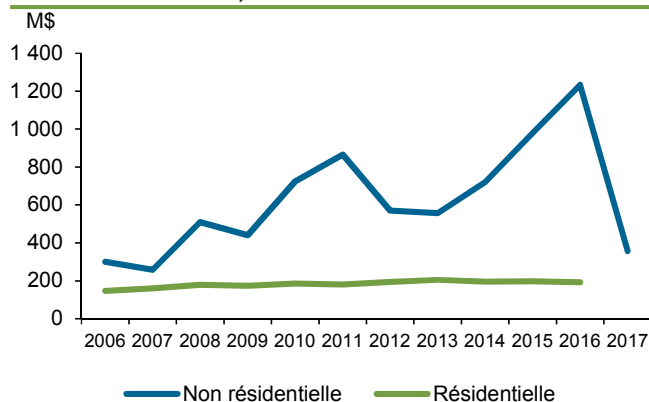
Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine devraient atteindre 355,7 M\$, en baisse de 71,2 %. La région représenterait ainsi 0,9 % du total québécois (38,3 G\$). Cette décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %). La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine arrive au dernier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 193,2 M\$ en 2016, en baisse de 2,1 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 7,2 M\$ en logiciel pour 2015.

Industries

En raison de la fin de la construction de la cimenterie McInnis et des parcs éoliens Roncevaux et Mesgi'g Ugu's'n, les industries productrices de biens, qui réalisent 37,2 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en baisse de 86,7 % en 2017, pour s'établir à 132,3 M\$. Cette décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 1,0 % de l'ensemble du Québec (13,1 G\$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur de la fabrication (60,4 M\$), soit 45,6 % du total des industries productrices de biens et 17,0 % du total régional.

Figure 6.1

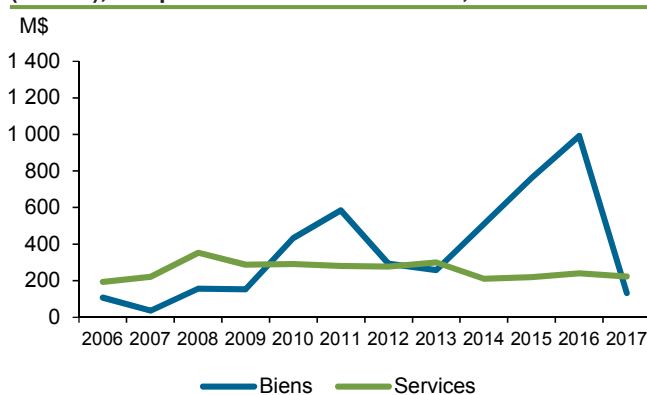
Dépenses en immobilisation, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant près des deux tiers de l'investissement régional (62,8 %), sont en baisse de 7,3 % en 2017 et se chiffrent à 223,4 M\$. Cette décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 0,9 % de l'ensemble du Québec (25,2 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 107,5 M\$, soit 48,1 % du total des industries productrices de services et 30,2 % du total régional. Les travaux sur la route 132, à l'aéroport et au port de Cap-aux-Meules ainsi que la construction du complexe sportif de Paspébiac sont quelques-uns des projets les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 34,8 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en décroissance de 86,5 % en 2017, pour se fixer à 123,8 M\$. Cette baisse est plus importante que celle enregistrée dans l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 0,7 % du secteur privé québécois (17,7 G\$).

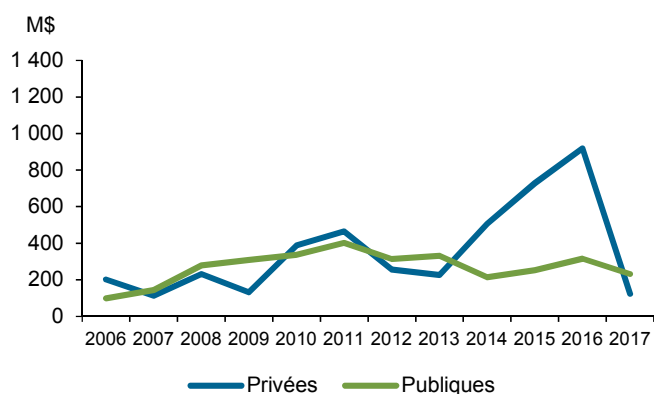
Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une baisse de 26,4 % en 2017, pour s'établir à 231,9 M\$. Cette décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 13,5 %). La région accapare 1,1 % des dépenses en immobilisation publiques au Québec (20,7 G\$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 78,1 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 21,9 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

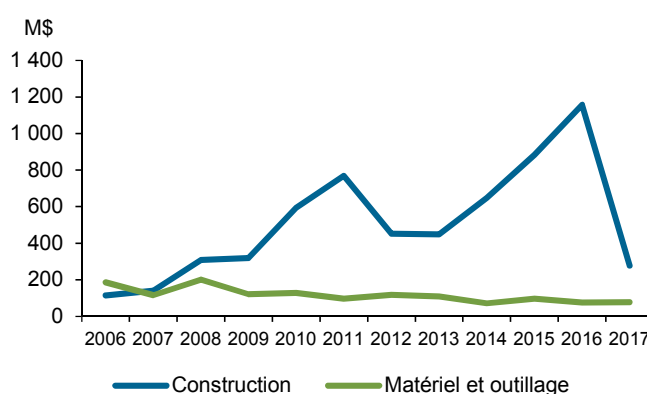
Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2013-2017

	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	2017 ^{pe}	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M\$						%	
Non résidentielle	557,5	719,8	980,4	1 233,6	355,7	- 71,2	100,0	0,9
Industrie (SCIAN ¹)								
Industries productrices de biens	258,3	509,5	761,9	992,7	132,3	- 86,7	37,2	1,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	6,0	4,5	6,1	4,4	3,2	- 27,5	0,9	0,5
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	x	x	..	..	..
Services publics	233,0	x	349,4	433,0	58,6	- 86,5	16,5	0,9
Construction	x	6,3	x	x	x	..	..	..
Fabrication	5,5	x	x	x	60,4	..	17,0	1,7
Industries productrices de services	299,2	210,3	218,6	240,9	223,4	- 7,3	62,8	0,9
Commerce de gros	4,4	1,4	3,6	2,1	3,7	79,1	1,0	0,5
Commerce de détail	F	14,0	8,5	7,2	5,4	- 25,9	1,5	0,5
Transport et entreposage	6,7	4,8	15,3	14,5	9,4	- 35,2	2,6	0,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	56,1	13,3	12,0	x	x	..	..	..
Finance et assurances	x	1,2	1,3	0,8	1,0	31,1	0,3	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	7,8	4,9	6,9	14,7	20,8	41,6	5,8	0,9
Services professionnels scientifiques et techniques	1,3	2,2	1,1	1,0	x	..	..	..
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	-	-	-	-	..	..	..
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	2,6	0,9	0,5	0,9	88,9	0,3	0,4
Services d'enseignement	16,9	20,7	19,6	16,9	22,5	32,7	6,3	1,2
Soins de santé et assistance sociale	x	11,7	22,0	18,9	24,0	27,0	6,8	1,0
Arts, spectacles et loisirs	1,2	3,2	3,7	9,9	8,4	- 15,8	2,4	1,7
Services d'hébergement et de restauration	F	2,2	2,9	5,7	5,1	- 11,3	1,4	0,8
Autres services (sauf les administrations publiques) ³	x	2,9	1,2	x	1,5	..	0,4	0,9
Administrations publiques ⁴	169,4	125,1	119,6	135,3	107,5	- 20,5	30,2	1,3
Type de propriété								
Privé	226,3	505,9	728,3	918,5	123,8	- 86,5	34,8	0,7
Public	331,2	213,9	252,1	315,1	231,9	- 26,4	65,2	1,1
Type d'actif								
Construction	447,8	648,4	883,3	1 157,3	277,8	- 76,0	78,1	1,1
Matériel et outillage	109,6	71,3	97,1	76,4	78,0	2,1	21,9	0,6
Résidentielle	205,1	195,0	197,4	193,2	..	..	..	0,9
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	21,1	x	x	x	..	..	..	..
Logiciel	18,6	7,6	7,2	..	..	..	..	0,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

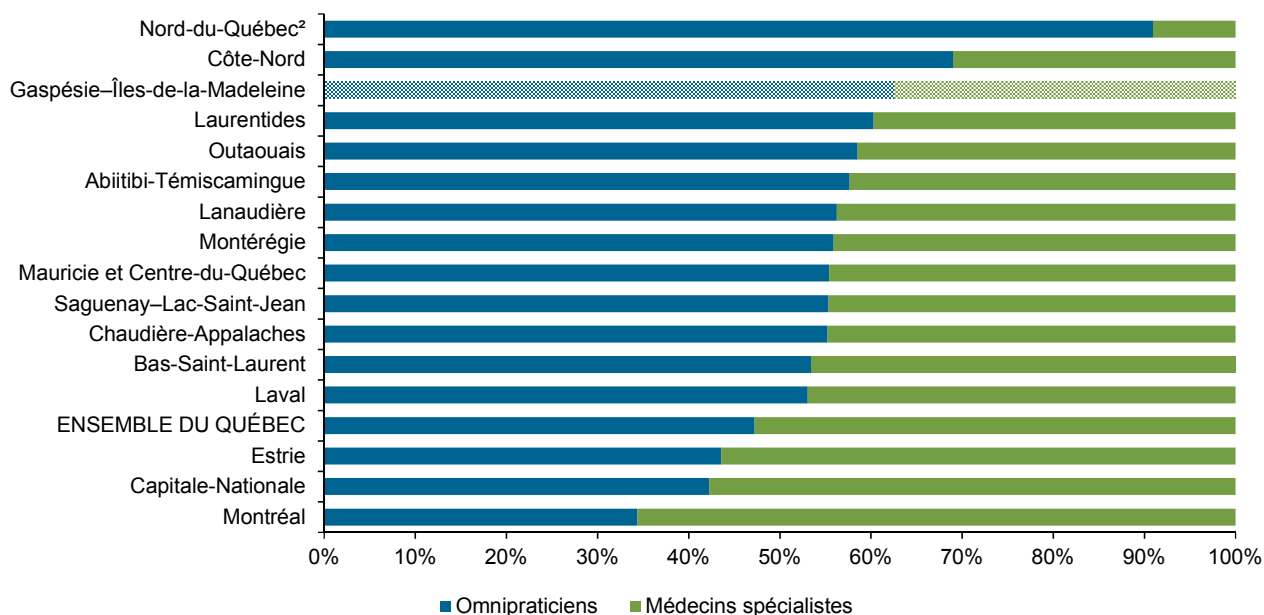
En 2015, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nombre de médecins s'établit à 321, ce qui représente un ratio de 3,5 pour 1 000 habitants¹. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 7,0 % dans la région. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète tant chez les spécialistes (+7,1 %) que chez les omnipraticiens (+ 6,9 %). Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (62,6 % c. 37,4 %), à l'instar des autres régions éloignées des grands centres urbains. À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 29 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,3 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015



1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Comprendant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes ¹				Nombre pour 1 000 personnes ²			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine								
Total des médecins	300	316	321	7,0	3,18	3,40	3,48	0,30
Omnipraticiens	188	194	201	6,9	1,99	2,09	2,18	0,19
Spécialistes	112	122	120	7,1	1,19	1,31	1,30	0,11
Total des dentistes	25	29	..	...	0,26	0,31	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	17 535	18 857	19 200	9,5	2,19	2,30	2,32	0,13
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	3 601	3 746	..	...	0,45	0,46	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 1 635 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de 1,2 %. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 51,6 %) et aussi, mais dans une moindre mesure, les préposées aux bénéficiaires (+ 1,8 %). Par contre, le nombre d'infirmières et d'infirmières auxiliaires décroît (– 10,0 % et – 1,2 %, respectivement).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016²

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 615	1 629	1 658	1 635	1 635	1,2
Infirmières	662	625	612	617	596	– 10,0
Infirmières cliniciennes et praticiennes	159	174	194	200	241	51,6
Infirmières auxiliaires	337	351	359	342	333	– 1,2
Préposées aux bénéficiaires	457	479	493	476	465	1,8
Nombre pour 1 000 habitants ³	17,09	17,28	17,72	17,61	17,71	3,6
Ensemble du Québec	109 629	111 285	112 973	113 342	113 657	3,7
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 410 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est de 59,5 %. Ce taux est en baisse de 4,0 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est observée aux formations préuniversitaire et technique.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

Les étudiants des établissements de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus bas que celui de l'ensemble du Québec pour la période observée. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001, où il s'élève à 21,6 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 15,4 points, avec un taux de diplomation de 65,0 % chez les étudiantes contre 49,7 % chez les étudiants. Pour la dernière cohorte observée, on constate le même phénomène pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 221 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 70,1 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 105 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 49,5 %. Habituellement, le nombre de nouveaux inscrits dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (84 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les formations préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation (44,0 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 43,4 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 13,7 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 2,4 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 9,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (59,5 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (9,0 %) porte à 68,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)¹ selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
	%				
Préuniversitaire	79,9	73,3	70,2	73,2	70,1
Hommes	73,0	65,2	65,1	62,3	64,5
Femmes	84,2	77,9	73,3	79,0	73,1
Technique	58,9	55,8	59,8	61,8	49,5
Hommes	54,9	57,7	56,7	69,4	36,1
Femmes	63,8	53,8	60,9	57,6	56,5
Accueil ou transition	38,5	34,8	36,0	33,3	44,0
Hommes	20,0	22,6	29,7	28,8	31,4
Femmes	59,2	45,7	40,8	36,9	53,1
Ensemble des programmes	63,5	63,1	60,3	59,9	59,5
Hommes	52,0	55,4	54,7	53,3	49,7
Femmes	73,6	68,4	63,5	63,9	65,0

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, Édition 2017](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 282 proviennent de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Au cours de la période 2011 à 2015, la région affiche une stabilité de ses effectifs avec un taux de variation annuelle moyen presque nul (+ 0,1 %), alors qu'au Québec l'effectif a crû de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. En comparaison de la hausse observée au Québec en 2015 par rapport à 2014 (+ 0,9 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistre une diminution du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat (– 7,2 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	281	287	300	304	282	– 7,2	0,1	100,0
Hommes	82	90	82	100	77	– 23,0	– 1,6	27,3
Femmes	199	197	218	204	205	0,5	0,7	72,7
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 72,7 %, soit la plus forte de toutes les régions du Québec. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la région enregistre une faible augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 199 à 205, alors qu'on note une diminution du nombre de diplômés masculins (de 82 à 77). Il est à noter que les hommes connaissent une baisse du pourcentage de nouveaux diplômés entre 2014 et 2015 (– 23,0 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion de bacheliers issus de ce domaine se retrouve à un niveau inférieur à celui du Québec en 2015 (55,0 % c. 63,8 %). Contrairement à l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences de la santé constituent le second groupe en importance dans la région (23,0 % c. 14,1 % au Québec), alors que le domaine des sciences pures et appliquées constitue le deuxième domaine d'études le plus populaire à l'échelle provinciale.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2011-2015

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2011	13,9	17,9	64,3	3,9	281
2012	15,0	14,3	67,9	2,8	287
2013	19,0	12,7	65,3	3,0	300
2014	19,1	16,1	59,5	5,3	304
2015	23,0	17,0	55,0	5,0	282
Hommes					
2011	8,5	37,8	51,2	2,4	82
2012	7,8	33,3	56,7	2,2	90
2013	6,1	32,9	57,3	3,7	82
2014	7,0	31,0	59,0	3,0	100
2015	9,1	41,6	46,8	2,6	77
Femmes					
2011	16,2	9,6	69,7	4,5	199
2012	18,3	5,6	73,1	3,0	197
2013	23,9	5,0	68,3	2,8	218
2014	25,0	8,8	59,8	6,4	204
2015	28,3	7,8	58,0	5,9	205

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2015, la proportion est de 58,0 % chez les femmes et de 46,8 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (28,3 % f c. 9,1 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (7,8 % f c. 41,6 % h).

L'université de diplomation²

Les nouveaux bacheliers de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine obtiennent principalement leur diplôme de deux universités en 2015 : l'Université Laval (32,6 %) et l'Université du Québec à Rimouski (30,5 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 8,9 % des bacheliers de la région.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	44,5	41,1	43,0	38,8	32,6
Université de Montréal	%	7,5	8,0	4,7	5,9	5,0
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	—	—	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	8,2	5,9	5,3	4,9	8,9
Université du Québec à Montréal	%	7,8	5,9	6,0	6,3	6,0
Université du Québec à Trois-Rivières	%	1,8	4,5	4,0	5,6	2,1
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	1,7	1,7	2,0	—
Université du Québec à Rimouski	%	18,5	18,5	24,3	21,7	30,5
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	2,5	5,2	3,0	3,9	3,9
École de technologie supérieure	%	—	—	—	—	1,8
Télé-université	%	—	—	—	1,6	—
Université McGill	%	1,8	—	—	—	—
Université Concordia	%	2,5	1,7	1,7	2,3	—
Université Bishop's	%	1,8	3,5	1,7	3,0	2,5
Total	n	281	287	300	304	282

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine regroupe sur son territoire 27 salles de spectacles, plus de 30 institutions muséales¹, 5 librairies et 4 écrans répartis dans 3 cinémas. En pondérant la taille de sa population², la région compte 74,7 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre largement supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (29,2 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5) et aux institutions muséales (36,8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (4,3 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	24	27	4,4	29,2	7,5
Institutions muséales ²	34	34	8,1	36,8	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	3	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	50	..	..	..	..
Librairies	6	5	1,5	5,4	4,1
Cinémas et ciné-parcs	3	3	3,0	3,2	1,2
Écrans	4	4	0,5	4,3	8,9

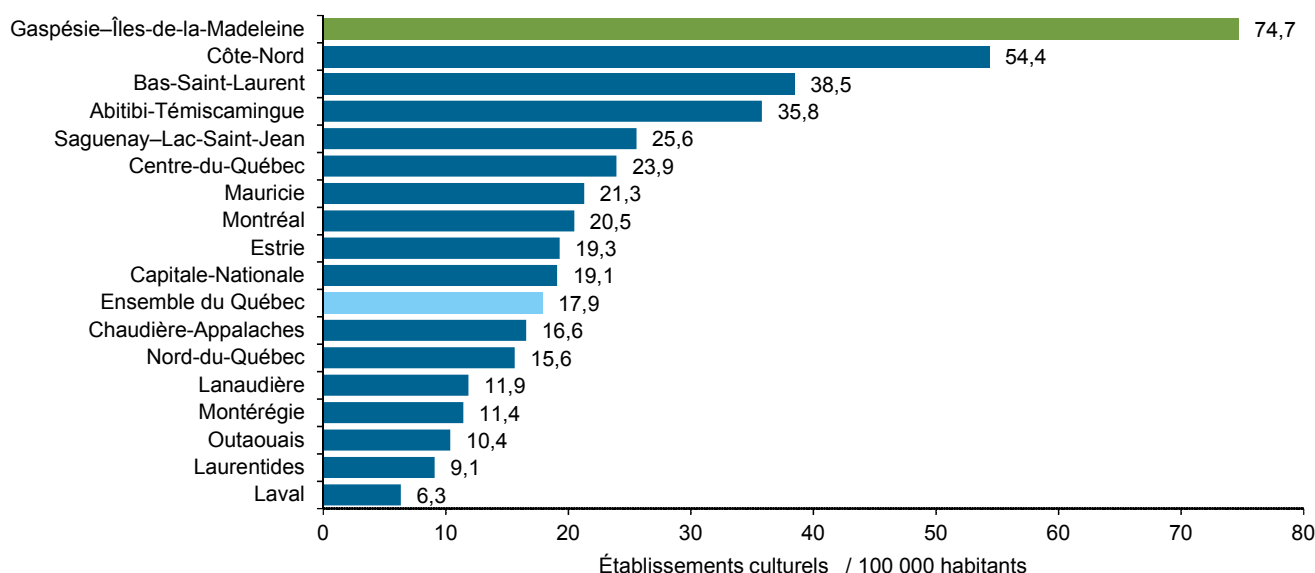
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

2. Parce que la taille de la population de la région de la Gaspésie–Île-de-la-Madeleine est inférieure à 100 000 habitants (92 333 en 2015), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des institutions muséales (2 814 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (512 entrées par 1 000 habitants) et des cinémas (374 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec		
			2014	2015	2014	2015	
2015							
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	290	3,2	3,1	2,1	2,1	1,6
Entrées	n	47 244	496	512	828	816	0,7
Assistance des cinémas							
Entrées	n	34 521	279	374	2 296	2 429	0,2
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	259 824	2 859	2 814	1 677	1 696	1,9
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs ¹	\$	10 735 956	36 659	36 710	48 414	47 198	2,8

1. Elles incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime qué-

bécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts

sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant

commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation

reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine



Superficie en terre ferme (2016) : 20 272 km²

Population (2016^p) : 91 781 habitants

Densité de population : 4,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

- Gaspé 14 896 habitants
- Les Îles-de-la-Madeleine 11 882 habitants
- Chandler 7 471 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Pêche, chasse et piégeage
- Foresterie et exploitation forestière
- Cultures agricoles et élevage

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2016 ^p	TAAM ¹ 2011-2016	2016 ^p	2015 ^p	2015 ^e	Var. 15/14	2015 ^p	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	-1,2	8,1	70,5	33 386	-1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	-1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	-6,7	8,7 ³	71,4	70 475	-6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7 ³	79,6	76 429	-8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	-5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	12 291	-8,8	..	63,8	..	..	27 733	7,6	2,6
Le Rocher-Percé	17 457	-6,5	..	54,6	..	..	23 880	5,2	9,2
La Côte-de-Gaspé	17 461	-6,9	..	66,4	..	..	25 543	5,0	4,8
La Haute-Gaspésie	11 551	-9,8	..	54,3	..	..	21 665	3,4	11,0
Bonaventure	17 714	-4,0	..	63,3	..	..	24 393	2,8	6,4
Avignon	15 307	-0,1	..	61,7	..	..	23 449	1,5	12,1
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montréal	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	8 326 089	7,8	7,1	76,1	42 507	1,9	26 857	2,7	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Superficie en terre ferme (2016)	20 272 km ²
Population totale (2016 ^p)	91 781 hab.
Densité de population	4,5 hab./km ²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016 ^p) ¹	-5,8%
Taux de faible revenu des familles (2014).....	7,6 %
Emploi (2016)	35,2 k
Taux d'activité (2016)	53,3 %
Taux d'emploi (2016)	45,5 %
Taux de chômage (2016)	14,6 %
PIB aux prix de base par habitant (2015 ^e)	31 967 \$
Revenu disponible par habitant (2015).....	24 458 \$
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017 ^p / 2016 ^p)	-71,2 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016 ^p / 2015).....	-2,1 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	59,5 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.